

# Rosemère

## NOUVELLES • NEWS

**Express**



### Budget 2012

## Une qualité de vie enviable respectant nos moyens



Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Je suis fière de vous présenter les prévisions budgétaires 2012 de la Ville de Rosemère, incluant les faits saillants des revenus et des dépenses, les différents taux d'imposition foncière, les tarifications pour certains services, de même que les montants que nous souhaitons investir dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations.

Tel que je l'ai annoncé en novembre, dans mon rapport sur la situation financière de notre Ville, le processus budgétaire que nous venons de réaliser s'est déroulé sous l'angle de la rigueur et de la saine gestion, tout comme nous nous appliquons à le faire depuis 2005.

Pour une Ville comme Rosemère, qui ne peut plus compter sur le développement de son territoire pour récolter de nouveaux revenus, le contexte a donc posé un important défi face à l'augmentation sans cesse croissante des dépenses reliées à nos responsabilités. Mon plus récent rapport sur notre situation financière a toutefois clairement démontré que nous avons relevé ce défi avec brio en enregistrant, le 31 décembre dernier, un surplus budgétaire d'environ 300 000 \$.

Voilà un résultat fort intéressant, d'autant plus que nous avons dû et devons encore faire face aux impacts d'un important ralentissement économique à l'échelle mondiale. C'est dans une telle situation que notre gestion saine et rigoureuse prend toute sa signification.

Hélène Daneault

Les dépenses et les investissements .....	2
Le compte de taxes 2012 .....	3
Le programme triennal d'immobilisations .....	4
La gestion de la dette .....	5
La conclusion .....	5
Annexes 1 et 2 .....	6

### VOS CONSEILLERS



**Normand Bleau**  
Siège 1



**Pierre Roussel**  
Siège 2



**Madeleine Leduc**  
Siège 3



**Normand Corriveau**  
Siège 4



**Eric Westram**  
Siège 5



**Claude Roy**  
Siège 6



**ROSEMÈRE**

*Une ville en harmonie!  
A town in harmony!*

## Les dépenses et les investissements

Pour 2012, les charges inscrites aux prévisions budgétaires s'élèvent à 24 967 600 \$ comparativement à 24 115 400 \$ en 2011, soit une augmentation de 3,53 %. Presque tous les secteurs d'activités seront en hausse, à l'exception des dépenses d'administration générale et des frais de financement qui, grâce à la baisse des taux d'intérêts, connaîtront une diminution de 152 200 \$. La croissance des dépenses s'explique surtout par l'indexation des dépenses incompressibles et par la nouvelle hausse de 1 % du taux de la TVQ à partir de janvier.

Vous trouverez dans les prochaines lignes un sommaire des dépenses et des investissements par secteurs d'activité.

### Administration générale

À cette fonction, les dépenses connaîtront une baisse de 4,54 % comparativement à 2011, passant de 3 628 400 \$ à 3 463 600 \$, principalement en raison de la compression des honoraires professionnels relatifs au renouvellement des conventions collectives.

### Sécurité publique

Les activités financières de ce secteur connaîtront une hausse de 8,55 % en 2012, passant de 4 922 800 \$ à 5 343 900 \$. Cela s'explique essentiellement par une hausse de 5,5 % de notre quote-part à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, à laquelle nous verserons 3 434 100 \$ en 2012, et à la poursuite des investissements requis en vertu du *Schéma de couverture de risques en sécurité incendie*.

### Transport et voirie

L'augmentation des dépenses pour ce service atteindra 5,35 %, celles-ci passant de 5 152 500 \$ à 5 428 300 \$. Elle s'explique d'une part par l'embauche d'un nouveau contremaître aux Services techniques et travaux publics et, d'autre part, par la hausse de notre quote-part au Conseil intermunicipal de transport des Laurentides, qui représentera 1 568 500 \$ en 2012.

### Hygiène du milieu

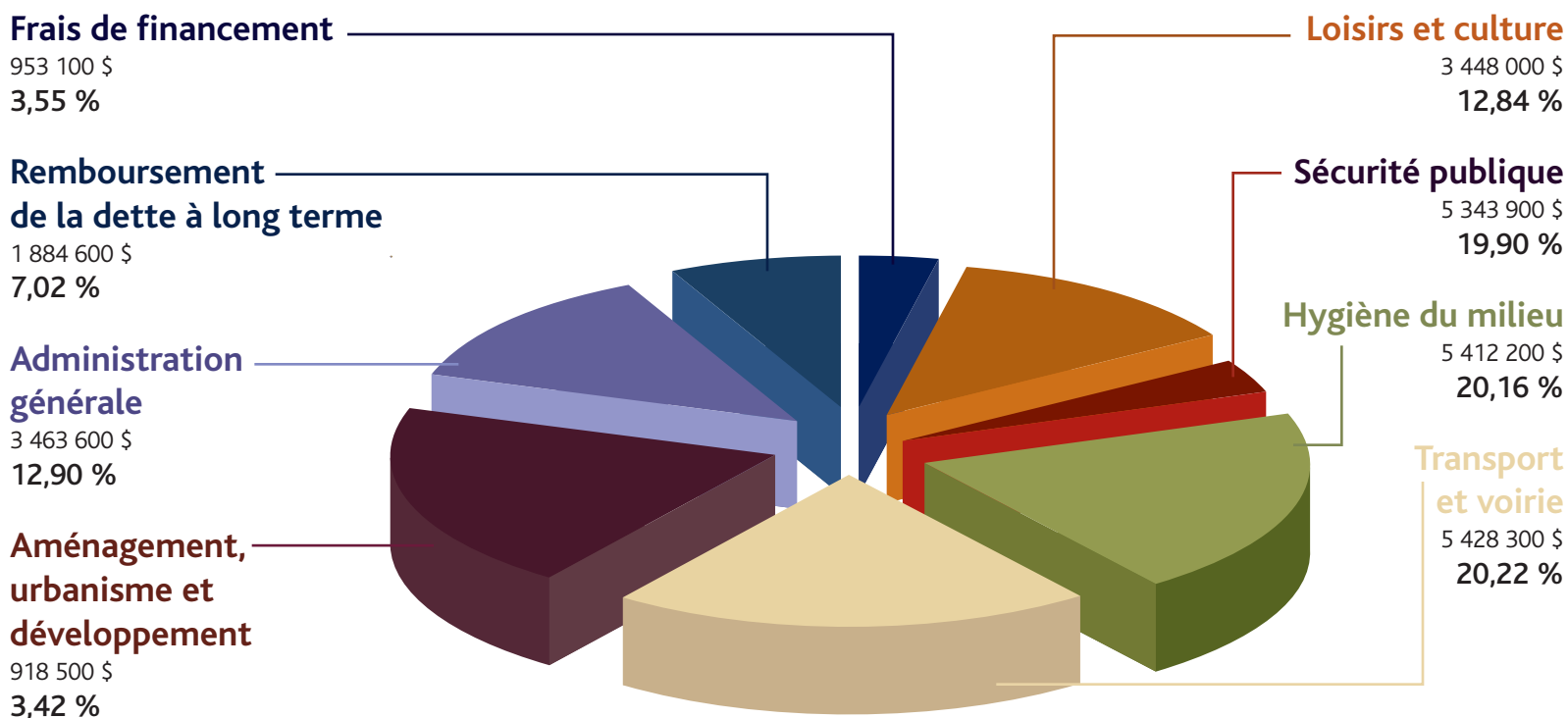
On observe une hausse de 3,5 % à ce chapitre, les déboursés passant de 5 229 000 \$ à 5 412 200 \$, en raison de la croissance des coûts liés aux contrats de collecte des ordures ménagères, des matières recyclables et des résidus verts. Le traitement de l'eau potable génère aussi une augmentation de coûts liée à l'achat des produits chimiques et du charbon granulaire.

### Loisirs et culture

En cette matière, le budget sera en hausse de 3,17 %, passant de 3 342 100 \$ à 3 448 000 \$. Cette variation s'explique par l'augmentation de 2 % du coût de location des heures de glace à l'aréna et par l'amélioration des activités du Marché de Noël.

Vous trouverez ci-dessous une représentation graphique de la répartition des dépenses de fonctionnement alors que l'annexe 1, en page 6, présente un sommaire du budget 2012.

## Répartition des dépenses de fonctionnement 2012





## Le compte de taxes 2012

Avant d'aborder les différentes mesures d'imposition, il faut considérer qu'un nouveau rôle foncier triennal entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012, présentant une hausse moyenne de 18 % des valeurs inscrites. Afin d'en atténuer l'impact sur votre compte de taxes, notre administration s'est prévalu du processus d'étalement en répartissant sur trois ans les variations des valeurs foncières, comme le permet la Loi sur la fiscalité municipale.

Ainsi, pour la première année de cet étalement, la valeur servant à établir les taxes municipales de 2012 correspond à la valeur de l'unité d'évaluation inscrite au rôle foncier en 2011 à laquelle s'ajoute un tiers de la variation occasionnée par le nouveau rôle 2012-2013-2014.

Tenant compte de ces données, je vous annonce que nous réduirons, de nouveau en 2012, le taux de la taxe foncière pour l'ensemble de nos contribuables. Ainsi, le taux attribuable au secteur résidentiel passera de 0,625 \$ à 0,6 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière, alors que celui du secteur commercial diminuera de 1,898 \$ à 1,817 \$.

D'autre part, comme nous l'avons fait pour 2011, nous nous sommes assurés que les différents tarifs appliqués en 2012 reflèteront l'augmentation réelle du coût des services. En ce sens, la tarification pour l'eau potable passera à

135 \$ par résidence, une augmentation de 10 \$, la première depuis 2008. De son côté, le tarif pour la collecte des ordures ménagères sera majoré de 10 \$ pour les propriétaires résidentiels et de 20 \$ pour les propriétaires commerciaux, en raison de l'augmentation des coûts d'enfouissement.

En somme, les comptes de taxes moyens après tarification augmenteront en 2012 respectivement de 2,5 % pour le secteur résidentiel et de 2 % pour le secteur commercial en 2012. Encore une fois, nous limitons la hausse du compte de taxes du secteur commercial en deçà des 4,75 % qui avaient été anticipés dans notre plan quinquennal. Nos commerçants favorisent la prospérité et la création d'emplois et c'est pourquoi nous sommes particulièrement sensibles aux secousses auxquelles ils font face actuellement. Ainsi, nous estimons essentiel de leur exprimer notre soutien en limitant à 2 % la hausse de leur compte de taxes. Je tiens toutefois à souligner que nous maintiendrons nos hauts standards de qualité de services et que nous poursuivrons nos investissements.

Les tableaux ci-dessous donnent un portrait d'ensemble des différents taux de taxes applicables en 2012 et du compte de taxes résidentiel.

## Présentation sommaire des taxes 2012

### Taux de taxes foncières par catégorie, pour chaque tranche de 100 \$ d'évaluation

Catégorie	Taux des taxes foncières 2012			Taux total 2011	Taux total 2010	Taux total 2009
	Générale	Spéciale	Total 2012			
Résidences	0,5370	0,0630	0,6000	0,62550	0,65790	0,68830
Commerces et industries	1,6263	0,1909	1,8172	1,89780	2,00850	2,11990
Terrains vacants desservis	1,0732	0,1260	1,1992	1,25100	1,31580	1,37650

### Tarification des services par unité d'habitation

	2012	2011	2010	2009
Eau	135 \$	125 \$	125 \$	125 \$
Gestion des rejets				
Ordures (résidentiel)	250 \$	240 \$	225 \$	212 \$
Ordures (commercial)	380 \$	360 \$	340 \$	321 \$

### Votre compte de taxes RÉSIDENTIEL 2012

(excluant l'excédent d'eau et les améliorations locales)

Valeur ajustée 2012	Taxes générales (taux : 0,6000 \$)	Tarification (eau, ordures)	Total 2012
196 000 \$	1 176,00 \$	385 \$	1 561,00 \$
261 000 \$	1 566,00 \$	385 \$	1 951,00 \$
391 000 \$	2 346,00 \$	385 \$	2 731,00 \$
652 000 \$	3 912,00 \$	385 \$	4 297,00 \$

## Les projets inscrits au programme triennal d'immobilisations pour 2012

Puisqu'il est question d'investissements, permettez-moi de vous en présenter quelques-uns.

En matière d'infrastructures, notre administration compte poursuivre ses interventions dans la réfection et dans l'amélioration de nos réseaux routier, d'égout et d'aqueduc. Étant donné la mise en place de programmes d'aide financière pour appuyer les municipalités dans ces interventions, nous entendons nous en prévaloir afin de bonifier nos investissements.

La réfection complète de la rue Cedar sera sans contredit le chantier le plus important en 2012, représentant à elle seule la somme de 1,5 M \$. La centrale d'eau potable viendra au deuxième rang avec la finalisation du remplacement du doseur de charbon en poudre et le début de la réfection des filtres gravitaires ainsi que des six chambres de vannes. Notons que ces projets seront totalement financés par les sommes octroyées par les gouvernements fédéral et provincial dans le cadre du *Programme de remboursement de la taxe d'accise sur l'essence*.

S'ajouteront la réfection du pavage sur le chemin Grande-Côte, entre le boulevard Labelle et la montée Sanche, la réhabilitation de l'aqueduc sur la rue Hector ainsi que le remplacement des luminaires sur la rue de Rosemère, pour un total de 1,2 M \$.

Parmi les projets de moindre envergure, nous injecterons notamment un montant de 150 000 \$ dans l'agrandissement de l'édifice des Services techniques, travaux publics et environnement afin d'accroître l'efficacité de leurs activités et d'en assurer la fiabilité. Une somme égale sera consentie au remplacement des compteurs d'eau qui sont en place depuis plus de 40 ans alors que 125 000 \$ iront au réaménagement de la salle d'attente de la gare du train de banlieue.

D'autre part, la maison du Club Option jeunesse et la grange de la maison Hamilton verront leur toiture refaite au coût total de 65 000 \$ et 50 000 \$ seront investis dans le mobilier et dans l'aménagement du parc Charbonneau afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs.

Enfin, nous poursuivrons la métamorphose des jardins de la maison Hamilton au coût de 25 000 \$ et nous accorderons 45 000 \$ à la création d'un abri pour les vélos en bordure de la voie ferrée, ce dernier projet étant entièrement financé par l'Agence métropolitaine de transport (AMT).

Le prochain tableau illustre les prévisions d'investissements au programme triennal d'immobilisations 2012-2014.

## Programme triennal d'immobilisations 2012-2014

Nous prévoyons des investissements globaux de 10 919 100 \$ à l'intérieur du Programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014. De cette somme, 6 434 400 \$ sont prévus pour 2012.

Les projets inclus dans ce programme ont été retenus principalement en fonction de trois grands objectifs :

- L'amélioration des services aux citoyens;
- La préservation et l'amélioration de la qualité de nos infrastructures afin de protéger nos acquis;
- L'exercice d'un contrôle rigoureux de la dette nette de la municipalité.

### Programme des dépenses en immobilisations 2012-2013-2014

#### ÉTAT DES DÉPENSES PAR NATURE DE L'ACTIF

	2012	2013	2014	TOTAL
Travaux de génie	5 819 200 \$	1 954 000 \$	1 585 000 \$	9 358 200 \$
Bâtiments	465 000	670 000	25 000	1 160 000
Matériels, véhicules, équipements et outillages	150 200	186 200	64 500	400 900
<b>TOTAL</b>	<b>6 434 400 \$</b>	<b>2 810 200 \$</b>	<b>1 674 500 \$</b>	<b>10 919 100 \$</b>

#### FINANCEMENT

Fonds de roulement	150 200	36 200	64 500	250 900
Emprunt à long terme	1 746 000	2 739 000	1 585 000	6 070 000
Affectation du surplus accumulé	260 000	35 000	25 000	320 000
Subventions gouvernementales et autres	4 278 200	0	0	4 278 200
<b>TOTAL PAR ANNÉE</b>	<b>6 434 400 \$</b>	<b>2 810 200 \$</b>	<b>1 674 500 \$</b>	

**TOTAL 2012-2013-2014**

**10 919 100 \$**

## La gestion de la dette

La dette consolidée de la Ville de Rosemère, incluant ses obligations relatives aux dettes de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine et du CIT Laurentides, atteignait 31 803 222 \$ le 31 décembre 2010. De cette somme, nous devons toutefois soustraire les différentes formes d'aide financière gouvernementale reçues dans le cadre de certains projets, ce qui a permis d'alléger notre responsabilité financière.

Au terme de l'année 2010, la dette nette à la charge de tous les contribuables rosemérois s'élevait donc à 23 188 424 \$, soit à peine 1,16 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière. De fait, il s'agit d'une diminution comparativement à 2009, alors qu'elle représentait 1,26 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Cet indicateur nous permet non seulement d'évaluer le poids de l'endettement dans le périmètre financier de la Ville de Rosemère, mais aussi de comparer sa performance avec celle des autres municipalités. Ainsi, nous pouvons affirmer sans hésiter que nous sommes en position très avantageuse puisque la moyenne de l'endettement des autres villes de la MRC de Thérèse-De Blainville se situait à 3,12 \$ par 100 \$ d'évaluation le 31 décembre 2010.

Nous sommes fiers d'avoir ainsi maintenu notre charge fiscale à un niveau très compétitif tout en continuant d'investir dans nos infrastructures et dans nos services, et ceci en même temps que nous avons réduit notre taux d'endettement total net.

L'annexe 2, en page 6, fournit plus de détails sur la dette de la Ville de Rosemère.

## La conclusion

Ce budget s'inscrit sous le signe de la continuité.

Effectivement, nous poursuivons l'application d'une gestion rigoureuse et responsable, nous maintiendrons les investissements afin de mettre à niveau, voire d'améliorer, nos infrastructures, et nous injecterons des sommes dans nos parcs, dans nos équipements récréatifs et dans nos plateaux sportifs.

Ces investissements dans différents secteurs d'activité ont en commun de se déployer dans une vision et dans une planification des plus rigoureuses. En effet, les importants projets que nous allons réaliser en 2012, et au cours du présent mandat, tiendront compte entre autres de facteurs comme le coût, la démographie et l'accessibilité. Ce sont là des principes que nous appliquons depuis le début, par exemple lorsque nous analysons l'état de vétusté de certaines infrastructures ou le type de clientèle qui fréquente un parc de quartier.

Ainsi, tous nos investissements sont bien réfléchis et ils seront profitables à long terme. À preuve, selon une étude récemment réalisée par le journal *La Presse*, Rosemère fait partie de la soixantaine de villes, parmi plus de mille au Québec, dont la hausse du compte de taxes moyen s'est maintenue en deçà de l'inflation depuis 2006. C'est là une position fort enviable par les temps qui courent.

Notre solide santé financière, nos infrastructures modernisées, nos services de qualité ainsi que notre excellence en environnement et en développement durable sont sources de bonheur. Mais ce qui nous rend encore plus fiers, c'est l'esprit communautaire et créatif des Roseméroises et des Rosemérois. Nos liens sont étroitement tissés. On s'engage dans diverses causes, on épaulé nos jeunes, on tend la main aux aînés et on encourage nos artistes et nos créateurs. C'est pourquoi notre administration continuera de soutenir les organismes locaux afin d'enrichir sans cesse notre vie culturelle et communautaire.

Cette philosophie de gestion ne peut toutefois se réaliser efficacement qu'avec l'appui de l'ensemble de nos directeurs de services, notamment notre trésorière, Mme Luce Jacques, et toute son équipe. Ce sont des gestionnaires efficaces et dévoués, sous la férule de notre directeur général, M. Michel Gagné, qui nous quitte tout juste pour une retraite bien méritée. Au nom du Conseil municipal, je vous remercie toutes et tous de votre excellent travail.

Je remercie également mes collègues du Conseil municipal qui ont, une fois de plus, consacré beaucoup de temps et d'énergie afin d'offrir une meilleure qualité de vie à leurs concitoyennes et leurs concitoyens.

En terminant, au nom de la Ville de Rosemère, je vous offre nos meilleurs vœux à l'occasion de l'année qui débute, et souhaite que vos projets se réalisent en 2012 sous le signe de la santé.

Merci de votre attention.



Hélène Daneault

## ANNEXE 1

### Présentation sommaire du budget 2012

	Budget 2012	Budget 2011	ÉCART \$ 2012/2011	ÉCART % 2012/2011
<b>REVENUS</b>				
Taxes	20 983 700 \$	20 541 500 \$	442 200 \$	2,15 %
Paiements tenant lieu de taxes	498 900	515 200	(16 300)	-3,16 %
Transferts	1 222 300	940 500	281 800	29,96 %
Services rendus	2 248 700	2 331 000	(82 300)	-3,53 %
Imposition de droits	950 000	929 500	20 500	2,21 %
Amendes et pénalités	724 200	722 300	1 900	0,26 %
Intérêts	272 200	220 000	52 200	23,73 %
Autres	-	-	-	-
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>26 900 000</b>	<b>26 200 000</b>	<b>700 000</b>	<b>2,67 %</b>
<b>CHARGES</b>				
Administration générale	3 463 600	3 628 400	(164 800)	-4,54 %
Sécurité publique	5 343 900	4 922 800	421 100	8,55 %
Transport et voirie	5 428 300	5 152 500	275 800	5,35 %
Hygiène du milieu	5 412 200	5 229 000	183 200	3,50 %
Aménagement, urbanisme développement	918 500	865 400	53 100	6,14 %
Loisirs et culture	3 448 000	3 342 100	105 900	3,17 %
Frais de financement	953 100	975 200	(22 100)	-2,27 %
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>24 967 600</b>	<b>24 115 400</b>	<b>852 200</b>	<b>3,53 %</b>
<b>FINANCEMENT</b>				
Remboursement de la dette à long terme	(1 884 600)	(1 754 500)	(130 100)	7,42 %
<b>Total des dépenses avant affectations</b>	<b>26 852 200</b>	<b>25 869 900</b>	<b>982 300</b>	<b>3,80 %</b>
<b>AFFECTATIONS</b>				
Activités d'investissement	260 000	279 000	(19 000)	
Excédent de fonctionnement non affecté	(260 000)		(260 000)	
Réserves financières et fonds réservés	47 800	51 100	(3 300)	
<b>Total des affectations</b>	<b>47 800</b>	<b>330 100</b>	<b>(282 300)</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>26 900 000 \$</b>	<b>26 200 000 \$</b>	<b>700 000 \$</b>	<b>2,67 %</b>

## ANNEXE 2

### Dettes nettes à long terme

	2010	2009	VARIATION
<b>DETTE À L'ENSEMBLE DES CITOYENS</b>			
Spéciale Règlements d'emprunt à l'ensemble	16 141 592 \$	14 380 580 \$	1 761 012 \$
Autres Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE)	19 370	31 943	(12 573)
Quote-part dans des organismes contrôlés (Régies et CITL)	4 778 852	5 238 197	(459 345)
<b>Total de la dette à l'ensemble des citoyens</b>	<b>20 939 814</b>	<b>19 650 720</b>	<b>1 289 094</b>
<b>RECOUVREMENT DE TIERS</b>			
Centrale d'eau potable (50,10 % en 2010)	1 270 212	1 399 203	(128 991)
Programme du gouvernement	3 097 032	2 023 546	1 073 486
<b>Total du recouvrement de tiers</b>	<b>4 367 244</b>	<b>3 422 749</b>	<b>944 495</b>
<b>AMÉLIORATIONS LOCALES</b>			
<b>Total des améliorations locales</b>	<b>6 496 164</b>	<b>7 397 671</b>	<b>(901 507)</b>
<b>TOTAL DE LA DETTE À LONG TERME</b>			
Dettes à l'ensemble des citoyens plus recouvrement de tiers – plus améliorations locales	31 803 222	30 471 140	1 332 082
Moins : partie attribuable à d'autres sources (autres tiers, soldes disponibles, etc.)	(8 614 798)	(6 398 372)	(2 216 426)
<b>DETTE NETTE</b>	<b>23 188 424 \$</b>	<b>24 072 768 \$</b>	<b>(884 344) \$</b>

Rosemère Nouvelles est publié par la Ville de Rosemère et est distribué gratuitement dans tous les foyers. Dans certains cas, le masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.

Produit par le service des Communications  
Directeur des Communications Michel Girouard

Conception graphique Robert Devost Graphiste Inc. (Cynthia Leclerc)  
Traduction Marie-Andrée Gouin  
Impression JB Deschamps  
Distribution Postes Canada  
Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada

Hôtel de ville  
100, rue Charbonneau  
Rosemère (Québec) J7A 3W1

Horaire : du lundi au jeudi,  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h;  
le vendredi, de 8 h à 12 h.

Tél. : 450 621-3500  
Télec. : 450 621-7601

Courriel : info@ville.rosemere.qc.ca  
www.ville.rosemere.qc.ca

Ce bulletin est imprimé sur du papier recyclé.